

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module 2023-2024 *Travail de bachelor - Méthodologie/Projet*

Code T.TS.SO354.TBa.F.24	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input checked="" type="checkbox"/> Autres

2 Organisation Crédits ECTS * 6 ECTS	Langue <input type="checkbox"/> allemand <input checked="" type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - anglais	<input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> français - allemand
--	---	--

3 Prérequis <input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input type="checkbox"/> Pas de prérequis <input checked="" type="checkbox"/> Autres
--

Autres prérequis

Avoir validé l'ensemble des modules fondamentaux au sens du PEC20 y compris le module intervention et professionnalité 1 ainsi que la formation pratique 1.

Dans l'attente des résultats d'examens, une inscription sous réserve au module est possible avec un délai ultime au 15 mars pour confirmer cette inscription.

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences

- 1 Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.
- 2. Evaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.
- 3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
- 4. Etablir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.
- 5 Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.
- 6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.
- 7. Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.
- 8. Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination.

Objectifs d'apprentissage du module

- Intégrer et approfondir des aspects liés aux champs professionnels.
- Développer la capacité à problématiser une question, à se référer à des cadres théoriques actualisées et des méthodes pertinentes de récolte et d'analyse des données.
- Favoriser les capacités d'analyse, une prise de distance critique, un approfondissement et une intégration des connaissances acquises au cours de la formation.
- Exercer une démarche méthodologique rigoureuse.
- Développer les capacités de communication et d'argumentation à l'oral et à l'écrit dans le processus de réalisation et dans la restitution finale.

5 **Contenu et formes d'enseignement ***

Contenu

- Introduction à la recherche.
- Formulation d'une question de recherche.
- Recherche de littérature scientifique.
- Introduction à des techniques d'entretien et d'observations, à des fins de recherche.

La finalité du module TB est de permettre aux étudiant.e.s de **s'initier à un travail de recherche** sur une problématique sociale de leur choix reposant à la fois sur des réflexions théoriques et conceptuelles et sur un travail empirique.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

Le module propose de travailler l'ensemble du processus TB au sein de « communautés de travail » regroupant plusieurs groupes TB, ayant un fil rouge thématique et/ou méthodologique qui les relie, et ayant un.e même enseignant.e pour l'accompagnement du début à la fin de la réalisation du TB.

Les étudiant.e.s réalisent leur TB par groupe de 2 à 4 personnes. Pour réaliser un TB, divers formats sont possibles : usuel et audiovisuel.

Deux semestres sont disponibles pour réaliser le travail de Bachelor : un module de cours et d'accompagnement (TBa) est proposé au premier semestre (semestre de printemps) et un second (TBb) au deuxième semestre (semestre d'automne).

En amont du module, des séances de préparation se déroulent au semestre précédent le TBa (semestre d'automne). Et en aval du module, la soutenance se déroule au semestre suivant le TBb (semestre de printemps).

SA: séances de préparation au module TB

- Introduction au Travail de Bachelor en présentiel ou en ligne
- Séances de questions/réponses en présentiel ou en ligne
- Constitution des communautés de travail par thématiques, encadrées par un « Pool-TB » d'enseignant.e.s lors d'une journée ad hoc au terme du semestre

SP: module TBa – 6 ECTS

- Demi-journées de cours : méthodologie (étapes de la recherche, recherche documentaire, panorama des méthodes de recherche, enjeux éthiques, etc.)
- Demi-journées réservées au travail personnel sur les TB
- Projet validé par les enseignant.e.s des communautés de travail
- Immersion terrain/récolte des données: entretiens, observations...
- Possibilité de consultation ponctuelle d'autres enseignant.e.s de la HETS pour expertise thématique
- Début de la rédaction des éléments du TB

SA: module TBb – 9 ECTS

- 13.5 journées pour le travail sur les TB, dont des demi-journées de cours
- Enseignements méthodologiques (analyse des données, écriture, langage épïcène, etc.)
- Dépôt du TB avant soutenance

SP : soutenance et dépôt final

Soutenance publique auprès d'un jury de 3 personnes

La présence aux cours du module TBa n'est pas obligatoire. La présence est toutefois vivement recommandée, car les concepts et les méthodes dispensés doivent être inclus dans le projet de TB au module TBa et dans le document TB final au module TBb.

Les détails de l'organisation et de la répartition des rôles entre enseignant.e.s et directrice ou directeur de TB, ainsi que les principales étapes du suivi, sont précisés dans le **Guide pratique TB et le Manuel méthodologique TB** disponibles sur le site Internet, la plateforme Moodle et l'intranet de la HETS.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Les directives de travail et les critères sont communiqués **au début du module**. Les conditions d'évaluation sont portées à la connaissance des étudiant.e.s au plus tard lors de la présentation du module. Pour que le module soit validé, l'étudiant.e doit obtenir une note comprise entre A et E.

Deux étapes d'évaluation :

- Pour la partie TBa, l'évaluation du projet TB se fait sous forme de commentaires visant à orienter la poursuite du TB.
- Les critères d'évaluation sont les suivants : clarté de la problématique et de la ou des question.s de recherche ; pertinence et qualité des perspectives théoriques et conceptuelles ; adéquation de la démarche méthodologique proposée; pertinence et actualité des premiers éléments de la liste de références; éthique, faisabilité et planification réaliste de la recherche; qualité de l'écriture, y compris forme et structure du texte.
- Pour la partie TBb, sont évalués le Travail de Bachelor soumis à évaluation et la soutenance orale.
- Le Travail de Bachelor soumis à évaluation est évalué par chaque membre du jury de manière individuelle sur la base des critères suivants : structure et forme ; perspectives théoriques et conceptuelles; cadre méthodologique; réflexion sur la pratique professionnelle; bilan du processus.
- L'évaluation de la Soutenance orale complète cela, sur la base des critères suivants : maîtrise du sujet; présentation pertinente des résultats; réflexion critique sur les apprentissages; qualité de la présentation; qualité des réponses aux questions du jury.

Le Projet TB réalisé dans la partie TBa est évalué par la décision « acquis » ou « non acquis »; le Travail de Bachelor soumis à évaluation et la Soutenance orale de la partie TBb sont notés par une seule note de A à F.

La validation du module TB implique la validation des deux parties qui le composent.

En cas de validation du module TB, la note obtenue au module TB est la note donnée à la partie TBb. Elle permet l'acquisition de 15 crédits ECTS.

Le processus de validation du module TB aboutit après la soutenance, par le dépôt du document final (révisé si nécessaire, avec la révision validée par un.e membre du jury).

L'échec à l'une des deux parties, TBa ou TBb, signifie l'échec au module TB.

En cas d'échec à une des parties, TBa ou TBb, la partie TBa ou la partie TBb respectivement doit être répétée.

En cas d'échec à la répétition d'une des parties, TBa ou TBb, l'échec au TBTS est définitif.

Des informations détaillées concernant le document et la soutenance finale sont fournies dans le Guide pratique TB (en cas de non validation, voir modalités de répétition ci-dessous).

Répétition

Modalités :

1) Si le projet de TB est jugé insuffisant en milieu du module TBa, le groupe TB peut retravailler son projet de TB jusqu'au lundi de la semaine 28, le/la directeur.trice TB devant évaluer le projet remanié avant le début de la semaine 36. Si le projet est à nouveau insuffisant, les étudiant.e.s obtiennent la note F au module TBa.

Le groupe peut alors :

- répéter le module TBa au semestre de printemps suivant, en décalant alors sa 2e formation pratique;
- répéter l'évaluation au semestre de printemps suivant.

Dans les deux cas de figure ci-dessus, un nouveau projet de TB doit être déposé et évalué. Il n'est pas possible de s'inscrire au module TBb tant que le projet de TB n'est pas validé.

2) Le groupe TB qui a obtenu la note F à l'évaluation finale de son TB a la possibilité de retravailler son document, et de soutenir une deuxième fois son TB, pour autant que cela soit possible dans le délai cadre de fin de formation, soit la fin du 9e semestre pour les étudiant.e.s à plein temps, ou à la fin du 12e semestre pour les étudiant.e.s à temps partiel.

Notation après répétition : A à E = module validé; F = module échoué définitivement.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

Dérogation à l'obligation de réaliser le TB en groupe

Des dérogations à l'obligation de réaliser le TB en groupe peuvent être accordées. Pour cela, l'étudiant.e devra :

- Présenter une demande écrite motivée des raisons factuelles de souhaiter réaliser le travail seul.e. Une description du projet spécifique doit également être fournie dans le courrier ;
- Avancer, par ailleurs, des arguments liés à son parcours et à son profil qui peuvent être pris en compte (p. ex. formation en emploi, séjours à l'étranger, problème de santé, et autres raisons encore rendant le parcours de formation de l'étudiant.e atypique);

Les demandes de dérogation doivent être transmises à la responsable de la ComTB au moins deux semaines avant le début du module TBa (cf planning du module).

TB audiovisuel

Seuls les étudiant.e.s pouvant démontrer que la production d'images est une plus-value pour étudier la question sociale traitée recevront l'autorisation de la Com TB de réaliser un TB audiovisuel.

Dynamique de groupe

En cas de difficulté au sein du groupe TB, la situation sera examinée au cas par cas par le/la directeur.trice TB et la responsable de la ComTB.

9 Bibliographie

Une bibliographie méthodologique est disponible sur la plateforme Moodle du module.

10 Enseignant-e-s

Angus Xavier
Bachmann Laurence
Baumgartner Pascal
Breviglieri Marc
Bron Cyril
Crettaz Eric
Decroux Luca
Földhazi Ágnes
Gakuba Théogène-Octave
Lenzi Catherine
Masse Manon
Peccoud Nicole
Perriard Anne
Poma Theler Ester

Responsable de module *

Àgnes Földhazi

Descriptif validé le *

19 février 2024

Descriptif validé par *

Sophie Rodari, responsable de filière